PROCES-VERBAL
de la SÉANCE du CE de la FSM

Monthey, le samedi, le 07 février 2015

Torgon, le 07 février 2015

Ordre du jour

1. Préparation de l'AGO 2
2. Coupe d'Europe à Murcia (E) 2
3. Match des 6 Nations à Hillingdon (GBR) 3
4. Divers 3

Présences

A. Bordoli, président - F. Bianchi, vice-président - D. Albisetti, trésorier - C. Celant, cheffe technique.
D. Ansermet et J. Genet (membres des commissions).

Excusés : D. Rothen, secrétaire (accidentée), G. Polli (raison professionnelle).

L'assemblée est ouverte par le président A. Bordoli à 11h30

1. Préparation de l'AGO

Propositions
Aucune proposition n'est parvenue de la part des Clubs affiliés à la FSM.

Championnat Suisse Interclub (CSI)
Le CAB Bellinzona n'est pas affilié à la FSM, donc pas de classement au niveau du Championnat Suisse Interclub (CSI)

Tabelles des points (CSI) / Standard des médailles (SM)
Marie Polli nous a transmis les tabelles des points pour l'attribution divers Coupes Suisses et CSI.
C. Celant prendra contact avec Marie pour mettre à jour ces tabelles, afin de les officialiser et les publier sur le site internet.

Abonnement de soutien – Le Marcheur
J. Genet nous présente le nouveau document qu'il a créé. Il est validé par l'ensemble du CE.
Il est prévu dans les prochains mois de faire un tout ménage adressé à toutes les personnes qui étaient abonné au journal « Le Marcheur » (version papier).

Règlements « Prix Spécial FSM » et « Prix Jeunesse »
C. Celant à soumis ces 2 règlements au CE qui les a validés. Le Prix Jeunesse ne remplace en aucun cas la Coupe Jeunesse et pour ce qui est du Prix Spéciale FSM, il pourra dorénavant également récompenser un Club méritant ou une autre personne ayant accompli un acte spécial.

2. Coupe d'Europe à Murcia (E)

C. Celant a reçu de Swiss Athletics le formulaire pour la pré-inscription des athlètes et accompagnants pour la prochaine Coupe d'Europe (délai 11.02.2015).

La Coupe d'Europe était prévue en Ukraine, les sœurs Polli ne souhaitaient pas prendre part à cette épreuve en raison de la situation politique du pays. Suite à l'attribution de cette épreuve à la ville de Murcia (E), C. Celant va recontacter Marie et Laura en leurs demandant de revenir sur leur décision de non-participation. Pour ce qui est d'Alex Florez, C. Celant va le contacter également et lui demander sur quelle distance, il souhaiterait prendre part (20km ou 50km).

F. Bianchi s'est déplacé mardi dernier à Murcia, il sera délégué technique sur place. Il nous fait part que cela sera une très belle Coupe d'Europe. Le lieu et le parcours seront très bien.
Murcia est situé à env. 80km / 40mn. de l'aéroport d'Alicante. Il y a des vols réguliers EasyJet au départ Genève, Bâle et Milan.
Selon le nombre de marcheur qui prendront part à cette compétition, D. Albisetti est disponible pour prêter main forte à C. Celant.
Les compétitions auront lieu dimanche 17 mai 2015

50km Hommes	départ 08h00
20km Femmes	départ 10h30
20km Hommes	départ 17h15

3. Match des 6 Nations à Hillingdon (GBR)

Marie et Laura Polli ne prendront part à cette compétition, car elles seront en stage en altitude à St-Moritz à cette période.
C. Celant ne pouvant pas être sur place en tant que chef technique, elle s'est permise de contacter Olivier Bianchi responsable technique du CM Monthey, afin de lui proposer de la remplacer et de coacher les marcheurs qui se sélectionneront selon les critères qui ont été publiés et transmis à tous les clubs à mi-novembre 2014.
Les accompagnants seront : A. Bordoli, F. Bianchi ou D. Ansermet en tant que Juge et O. Bianchi Coach technique.

4. Divers

Membres Honoraires
Un membre honoraire selon les statuts de la FSM est : un membre individuel qui aurait cotisé durant 25ans auprès de la FSM.
Il est décidé de revoir ce point lors de la révision des statuts.

Camps Jeunesse et formation de moniteurs
Le concept de l'an dernier sera réédité en 2015 à Tesserete.
Le camp se fera sur 3 jours, durant la semaine précèdent les 2 épreuves tessinoises du 25 et 26 juillet 2015 (CSI et CS Côte).
Stefano La Sorda se met à notre disposition comme l'an dernier. Deux entraineurs italiens dont M. Benedictis sont également prêts à venir sur place en tant que formateur, ils seront accompagnés de jeunes marcheurs italiens.
Il est également prévu de créer un diplôme FSM de « Formateur Jeunesse ».
Le but est de pouvoir dans le futur organiser 2 camps d'entraînement un au Tessin et un 2ème en Romandie.

Révision des Statuts FSM et RO Swiss Athletics
Personnes concernées : A. Bordoli, F. Bianchi. J. Genet et C. Celant
Dates : 10 mai à Lausanne, suite à la compétition organisée par le CME La Poste
C. Celant regarde pour réserver un lieu ou une salle et transmettra les convocations aux personnes concernées.

Anti-dopage
La proposition de Marie Polli d'ajouter une page informative "antidoping" à notre site est acceptée.

La séance est levée à 12h30

Pour la FSM

Christine Celant
Cheffe Technique